



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est, par la présente donné par la soussignée, Marie-Pier Dupuis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Ham-Sud :

Que le conseil municipal étudiera une demande de dérogation mineure au règlement de zonage 2016-08 relativement à l'immeuble mentionné ci-dessous lors de la séance ordinaire du conseil, le 6 août 2018 à 20 h.

Demande de dérogation mineure – superficie du bâtiment (nouvelle construction)
matricule 1572-83-0344 (rue des Sommets)

Nature de la demande :

Dans le cadre de la construction d'une résidence secondaire la demande vise à :

- Réduire la superficie minimale du bâtiment exigé au règlement de zonage 2016-08

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Ham-Sud, le 18 juillet 2018

Marie-Pier Dupuis
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière